71e ANNEE. — N° 100.

DIMANCHE 30 AOUT 1931.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5599 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —)		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —)		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La restauration financière n'est que la la première partie d'une tâche terriblement difficile qui consiste à remettre de l'ordre dans un système économique en pleine anarchie. — M. Mac Donald a sonné le toscin !

Tout ne sera pas arrangé parce que M. Mac Donald a réussi, malgré ses amis, à constituer, avec ses adversaires, un ministère de sauvetage national. Tout ne sera pas arrangé quand ce ministère, par des diminutions de dépenses et des augmentations d'impôts, aura comblé le déficit budgétaire !...

C'est entendu ! On va soumettre la livre sterling au traitement pour personnes pâles ; on va lui donner du fortifiant ! On va restituer dans son ancienne puissance le crédit britannique, atteint d'anémie générale...

Mais après ?... Cette crise d'argent est la révélation extérieure du mal profond qui mine l'organisme social. Restaurer les finances est une nécessité urgente, mais qui ne suffira pas à guérir le patient...

Le chômage subsistera. Il a commencé tout de suite après la guerre. Il n'a pas cessé de s'accroître et de s'étendre depuis lors. Voilà douze ans qu'il n'y a jamais eu moins d'un million de chômeurs en Angleterre où l'on en compte aujourd'hui presque trois millions.

C'est la marque d'un déséquilibre économique qui s'étend de proche en proche à la plus grande partie du monde. L'Allemagne accuse 4 millions de chômeurs et le chancelier Brüning déclarait tout récemment que le chiffre de 5 millions sera dépassé cet hiver. En Italie, où la situation est très grave, on ne publie que de rares statistiques évidemment truquées. Mais de taire le mal, cela ne le supprime pas. L'Europe centrale est dans un marasme complet. Quant à l'Amérique, les chiffres avoués sont effrayants !

Le dérèglement économique est à son comble. Sauf à sembler soutenir un paradoxe, il faut dire que, sous sa forme actuelle, le régime capitaliste est en pleine anarchie.

Le Canada laisse volontairement pourrir dans les dépôts d'immenses quantités de blé. Aux Etats-Unis, on a trouvé ce moyen, pour empêcher l'effondrement des cours, de brûler d'énormes stocks de coton. Le Brésil fait jeter à la mer des milliers de tonnes de café !

Sont-ce là des remèdes ? Alors surtout que dans le vaste monde regorgeant de richesses des millions de familles souffrent d'un complet dénuement ?

Au lieu de s'accorder dans un rythme harmonieusement réglé, la production des choses et leur consommation vont à l'inverse l'une de l'autre.

Dans le système économique d'avant-guerre, il y avait un puissant régulateur des prix et des marchés, c'était la libre concurrence. Elle n'existe plus... ou si peu ! Le protectionnisme à outrance a contribué à la tuer aidé en cela par les ententes entre producteurs et les groupements industriels.

A ce vieux système périmé et qu'on ne pourra pas faire revivre, on n'a rien substitué. Le monde ne s'est pas adapté à la nouvelle situation. On s'est acharné, chacun chez soi, à élever des barrières soi-disant protectrices, à diviser l'univers que tout devrait rassembler en petites cellules hostiles et fermées...

Pour mettre fin à ce désordre, pour régler comme il faut l'organisation nécessaire du travail et du capital, il faut autre chose. Quoi ?...

Ah ! la tâche des gouvernements n'est pas facile ! Il n'y a rien dans le passé qui puisse les renseigner sur une situation qui n'a pas de précédent. Nous sommes à l'orée d'un monde nouveau... De quoi accouchera-t-il ? Et quel en sera l'accoucheur?

⁂

M. Mac Donald a adressé à tous les députés de son parti — je veux dire du parti travailliste qui vient de l'exiler, mais dont il se réclame toujours — une lettre d'un ton singulièrement grave et émouvant.

Il y répondait par avance aux critiques dont il savait bien qu'il serait accablé par ses amis d'hier et qu'il a courageusement affrontées. Il y fait le tableau de la situation vraiment tragique à quoi il fallait faire face tout de suite et par tous les moyens. Il écrit notamment ceci qui, sous la plume du Premier Ministre britannique, rend un son de tocsin :

« La crise venait à grands pas. « *C'était même une question d'heu-* « *res et il fallait trouver immédiate-* « *ment la planche de salut.*

« ...Continuer d'agir *comme si l'on* « *pouvait éviter la catastrophe im-* « *minente* n'était pas possible, à no- « tre avis, du moment que le parti « éludait la responsabilité... »

N'ayant pas trouvé dans son parti les appuis qui lui étaient indispensables, il lui a bien fallu les chercher ailleurs. C'est pourquoi le parti travailliste l'a condamné. Nous verrons aux prochaines élections si le parti travailliste est d'accord en cela avec l'opinion du pays...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

EXAMEN APRÈS LES EXAMENS

Depuis un mois les examens sont finis. Félicitations aux reçus, reproches aux autres ! Après les récriminations, bien des parents devraient s'imposer, à eux aussi, un petit examen de conscience.

Par milliers, jeunes gens et jeunes filles sont poussés par leurs familles à la conquête de diplômes, naguère apanage d'une élite intellectuelle. Est-il sûr que tous les parents ont fait, en l'occurence, leur devoir d'éducateurs et d'orienteurs de la jeunesse ?

Dans la préface de sa Géographie cordiale de l'Europe, *parue cette année même, M. Georges Duhamel raconte les confidences saisissantes que lui faisait, récemment, le proviseur d'un grand lycée : « Je ne compte plus, disait ce chef « d'établissement, les parents qui vien- « nent me consulter sur l'orientation « professionnelle de leur fils, et résu- « ment ainsi leurs vœux : « Notre gar- « çon est normalement doué. Qu'il fasse « n'importe quoi, en somme, pourvu « qu'il ait son automobile à vingt-cinq « ans. »*

Ce qui étonne peut-être le plus, comme le remarque M. Duhamel, c'est la modestie d'une telle visée. Vouloir faire de son fils un homme instruit, cultivé, honnête, travailleur, qui fondera à son tour un foyer, ce serait trop d'ambition. Mais lui ouvrir les portes d'une situation, n'importe laquelle, qui lui permettra de manier le volant : tel est l'état d'esprit utilitaire d'une bonne partie de notre société moyenne, dont les aspirations naïvement terre-à-terre traduisent la médiocrité.

Quant à l'enfant ainsi dirigé, comment prendrait-il intérêt à ce qu'on lui enseigne ? Il ne connaît plus qu'un but : emmagasiner un fatras de notions diverses. Et s'il ne les assimile point, la faute en est, trop souvent, à ses parents, qui ne lui ont pas montré, en suivant ses travaux, que le but est moins d'apprendre que « d'apprendre à apprendre ».

L'enfant se fatigue, et l'on crie au « surmenage ». Mais, à peu d'exceptions près, si l'on faisait le compte des réunions mondaines qui font coucher tard, des divertissements inutiles, des sports exagérés qui fatiguent le corps, on verrait que les plaintes contre les études excessives ne sont fréquemment que la manifestation d'une génération qui recule devant l'effort intellectuel. Si les parents répétaient un peu plus aux enfants que la « situation » de demain est une chose qui doit se conquérir, au prix du labeur, de la restriction de la liberté et du plaisir, les enfants le comprendraient mieux.

Dès que l'on creuse un peu ce problème de l'enseignement, on arrive à cette constatation que si les maîtres peuvent beaucoup, l'influence de la famille demeure capitale. Trop d'échecs proviennent de l'absence d'une ambiance familiale. *Et si un grand nombre d'enfants marquent peu d'intérêt aux choses intellectuelles, c'est bien souvent parce que, dans ce domaine, ils marchent, hélas ! sur les traces de leurs parents.*

C. E.

Informations

Les banques allemandes

Le bilan des banques allemandes, pour le mois de juillet, c'est-à-dire pour la période où la crise s'est fait le plus vivement sentir, fait ressortir une diminution de 940 millions de marks au poste créditeur. La diminution s'était élevée à 1 milliard 262 millions de marks durant le mois de juin, mais il convient de considérer que, le 13 juillet, le gouvernement a décidé les « vacances de paiement » et que cette diminution s'étend donc aux deux premières semaines de juillet seulement.

D'autre part, il conviendrait d'ajouter à cette somme les 285 millions de marks que la banque d'escompte-or a reçus de New-York comme crédit de réescompte.

A la Banque de France

Le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 13 au 21 août, fait ressortir une encaisse-or de 58.561.324.037 fr. en augmentation de 3.053.494 fr. sur la semaine précédente,

Les engagements a vue sur lesquels les billets en circulation figurent pour 77.767.365.000 francs (en diminution de 626.311.540 francs sur la semaine précédente), représentent 105.237.615.003 fr. La proportion de l'encaisse-or aux engagements à vue est de 55,65 0/0, contre 55.43 0/0 la semaine précédente.

L'Anschluss et l'Autriche

On s'attendait à ce que le rapport du tribunal de La Haye, fût publié jeudi. Mais, pour diverses raisons, cette publication a été ajournée au 2 septembre.

Contrairement à certaines informations, on mande de Vienne que le gouvernement autrichien ne renoncera pas officiellement à l'union douanière, avant que ce rapport soit publié.

Programme du Gouvernement anglais

On déclare que le cabinet demandera à chacun des trois partis qui y sont représentés de sacrifier momentanément un ou plusieurs points de sa doctrine de façon à répartir équitablement la contribution demandée en vue de l'intérêt national. De nouveaux impôts seraient imposés malgré la résistance des conservateurs. Les libéraux devraient admettre qu'on réduise le traitement des membres du corps enseignant et de la police. Les travaillistes gouvernementaux ont déjà consenti à une réduction du « dole ».

Violents séismes en Grèce

De violents séismes ont en partie détruit le village de Karpouzi, dans le district d'Epite. Dix maisons se sont effondrées. D'autres sont partiellement détruites. Le village entier a été enveloppé de nuages de poussière et d'émanations suffocantes. L'eau des sources a été contaminée, une boue rougâtre les ayant troublées. Les habitants, pris de panique, ont fui à travers la campagne.

Dans le sud marocain

Sur le front récemment occupé d'Assif Ouirine, au Tadal, un détachement d'un goum de sécurité, en avant des lignes, s'est heurté, dans la matinée du 25 août, à un groupe de dissidents en embuscade.

Après un vif engagement les insoumis ont été rejetés avec des pertes sérieuses.

On signale du côté des troupes un officier et un goumier tués et deux goumiers blessés.

M. Litvinof à Berlin

La délégation soviétique présidée par M. Litvinof, est partie pour Genève participer aux travaux de la commission de coordination et à l'assemblée plénière de la commission pan-européenne.

Le commissaire aux Affaires étrangères s'arrêtera à Berlin, où il verra M. Curtius.

L'ambassadeur d'Allemagne à Moscou est attendu également à Berlin. Ce voyage d'information est sans doute en liaison avec les négociations entre la Russie, la France et la Pologne. — (*Agence Tass*).

Vers un accord avec la France

Le chancelier Brüning a reçu le correspondant de l'*United Press*, et lui a fait des déclarations qu'une grande partie de la presse allemande reproduit.

Questionné sur son opinion en ce qui concerne un « moratorium politique : entre la France et l'Allemagne, M. Brüning a déclaré que cette question n'a rien à faire avec les débâts internationaux actuels. « Il faut, ajouta-t-il tomber d'accord sur les questions purement économiques avec les autres peuples et, avant tout, avec la France. Je crois que nous réussirons. »

Pour échapper au chômage

Des informations de l'agence Tass signalent que depuis quelque temps, un certain nombre de ressortissants polonais désireux d'échapper au chômage, ou d'éviter l'accomplissement de leur service militaire, ont passé la frontière soviétique, malgré la surveillance des postes de garde et que leur fuite a été l'occasion de plusieurs incidents de frontière.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Louis Andrieux, ancien préfet de police, ancien député. Il était âgé de 91 ans.

— La carte de combattant a été remise à Mme Hild, née en 1840. En 1870, elle traversa deux fois les lignes allemandes avec une dépêche qu'elle dissimulait dans la bouche, destinée au maréchal Bazaine et envoyée de Tours par Gambetta.

— Le sultan du Maroc a visité la côte d'Azur. Le sultan va rentrer au Maroc.

— Le caporal Ahmed ben Mohamed du 8e tirailleurs marocains, inculpé d'assassinat, de tentative d'assassinat et de tentative de viol, a été condamné à mort par le Conseil de guerre de Lyon.

— Jeudi matin, dans le Charolais, le thermomètre est descendu à zéro. Cette gelée précoce a causé des dégâts dans les jardins.

— A Châlons-sur-Seine, à l'usine thermique, un échafaudage s'est écroulé, entraînant 9 ouvriers maçons et charpentiers. Tous ont été sérieusement blessés.

NOS ÉCHOS

Comme les autres...

Le 12 janvier 1780, soit il y 150 ans, en chiffres ronds, paraissait le premier numéro de la « Neue Zürcher Zeitung », le grand journal suisse de langue allemande qui est devenu depuis un des meilleurs quotidiens du monde par la sûreté, l'abondance et la variété de ses informations.

Or, dans ce premier numéro, la « Neue Zürcher Zeitung » promettait à ses lecteurs de tout mettre en œuvre pour les informer d'une façon complète et rapide. Et elle ajoutait à cette promesse la réserve suivante, « cum grano salis » :

« Comme aux autres journaux, d'ailleurs, il nous sera impossible d'annoncer les événements qui se produiront dans le monde avant qu'ils aient eu lieu. »...

L'araignée dans le journal.

Alors que Mark Twain, au début de sa carrière littéraire, dirigeait dans une petite localité du Missouri un journal qui portait ce fier titre : « Le Drapeau de l'Ouest », un abonné superstitieux lui écrivit pour lui dire qu'il avait trouvé une araignée entre deux feuilles du journal et pour lui demander si c'était un heureux ou un malheureux présage. Sur quoi Mark Twain fit insérer la réponse suivante dans la Petite Corespondance :

« Vieil abonné. — Le fait de trouver une araignée dans le journal ne signifie pour vous ni bonheur ni malheur. L'araignée lisait simplement notre journal pour savoir quel commerçant y fait des annonces, afin de pouvoir se rendre ensuite au magasin de cet homme, d'y tisser sa toile sur la porte et de pouvoir désormais mener une vie que rien ne viendrait plus jamais troubler. »...

A savoir...

Mme Sarcisque est une brune dans les quarante-cinq ans et son mari Agénor Sarcisque a défrisé la cinquantaine, ce qui ne l'empêche pas d'être un coureur de jupons émérite.

Doué d'une nature excessivement amoureuse, Sarcisque s'amourache facilement du premier cotillon venu.

Ce matin, le bel Agénor, dans son bureau, faisait la cour à sa bonne.

Soudain, Mme Sarcisque paraît. Furieuse, elle flanque une gifle à son mari après une scène carabinée.

Puis Mme Sarcisque montre la porte à Mélanie en pleurs.

— Allez ! Mélanie, fichez-moi le camp! Pour ce que vous faites ici, je le ferai aussi bien que vous !

Le bon calcul.

Un paysan ayant manqué son dernier train et devant absolument rentrer chez lui va trouver un garagiste et lui demande ce que cela coûterait de se faire conduire en auto. Le garagiste lui demande 50 francs, ce que le villageois trouve trop cher.

Le paysan se rend directement chez un médecin qu'il sait possesseur d'une auto ; il lui dit que sa femme est très malade et supplie le docteur de venir avec lui de toute urgence.

Le docteur n'hésite pas et les voilà partis. Quel n'est pas l'étonnement du docteur, en arrivant, de voir la femme attendant sur le pas de la porte.

Le docteur demande ce que cela veut dire, et le paysan lui répond le plus flegmatiquement du monde :

— Mon Dieu ! je savais bien que ma femme était en bonne santé ; mais au garage on m'avait demandé trente francs pour me ramener, et vous, docteur, vous ne demandez que 25 francs par visite !

PROMENADES QUERCYNOISES...

LA FONTAINE AU CYGNE...

La font de Leygne. — pour la commodité du discours, appellons-la fontaine de Touzac, — mérite d'être mise au premier rang des sources de ce Quercy, prétendu sec, qui en compte tant de magnifiques. A part les gens du voisinage, personne ou presque ne la connaît pourtant. Demandez à un habitant de la vallée : « Que faut-il voir entre Puy-l'Evêque et Fumel ? » Vous l'entendrez vous répondre : « L'église de Duravel, les terrasses de Montcabrier, les murailles de Bonaguil... » Peut-être ajoutera-t-il pour terminer son énumération par un nom à effet : « Et aussi les ruines de la ville d'Orgueil ! » Mais quatre-vingt-dix fois sur cent, la merveille de Touzac restera absente de cette nomenclature des curiosités du terroir... J'ai dit : « merveille ! » Je ne me rétracte point. Le lyrisme touristique, je le sais, galvaude trop souvent cette expression. Ici, elle trouve une application exacte...

Certain matin d'octobre, il y a plus de vingt ans, j'avais abordé le gouffre bleu de Touzac. De cette visite trop rapide que contrariait la brume, je conservais un souvenir heureux mais confus. Je gardais aussi le désir d'une plus favorable halte en ce recoin du Quercy qui touche aux frontières de l'Agenais: Presque par hasard, au cours d'une promenade entre amis que réglait notre seule fantaisie, nous franchîmes le Lot sur le pont suspendu de Touzac. Devant l'église au clocher bulbeux, nous demandâmes à des villageois assis devant leur porte : « Où se trouve la fontaine ? » Ils répondirent : « A cinq cents mètres, à votre droite. Vous vous arrêterez devant une barrière blanche... »

L'enclos atteint et la voiture laissée sur la route, une avenue tracée entre de riants jardins nous conduisit, à l'orée d'un bosquet touffu, devant l'entrée romantique d'un logis ancien, retiré au fond d'une cour et à-demi dissimulé dans les branches des grands arbres. Au bruit de nos pas, une femme se montra. Bientôt suivie de deux jeunes enfants, elle s'empressa à nous servir de guide...

A l'opposé de la maison une porte s'ouvrit. Nous nous trouvâmes en plein « paradou ». Suivant des allées bordées de fleurs entre des buissons d'arbustes rares, nous tournâmes dans un sentier. Et soudain, la vaste conque bleue de la fontaine s'arrondit sous nos yeux. Rien de théâtral dans ce décor ! La « divone » de Touzac ne jaillit point d'une fissure de falaise comme font ses sœurs de Cahors et de la Pescalerie. Elle émerge d'une façon de cratère ouvert à même le sol épais et plantureux de la plaine. C'est un volcan d'eau qui jaillit à cette place de profondeurs jusqu'à présent inconnues. Et quelle eau ! A celle de la Vaucluse de Pétarque seule, sa masse, sa coloration et sa limpidité peuvent être comparées. Son bleu profond apparaît, même sur les bords, aussi vif et chatoyant que celui dont se pare la gorge du paon que nous avons vu, il y a quelques instants, se faufiler parmi les herbes du parc. Sur ce bassin de féerie, un grand cygne circule lentement, la tête haute, les ailes harmonieusement soulevées. La blancheur du ravissant oiseau fait ressortir encore l'éclat céruléen de l'onde que sa promenade ride à peine. Et cette onde est si transparente qu'elle laisse partout apercevoir les jeux et les poursuites d'une multitude de poissons indifférents à ce qui se passe sur la rive. Des arbres aux ramures épaisses dispensent, par ce beau soir d'août, une pénombre recueillie à cette retraite enchantée. Pour l'éclaircir, de jeunes saules dressent sur la berge les frémissants panaches de leurs tendres verdures...

Le trop-plein de la vasque s'épanche par une porte en ogive ouverte à sa fuite dans un long mur gris. De l'autre côté de cette sorte de rempart, un nouveau bassin moins mystérieux, plus accueillant à la lumière, brille d'un bleu différent, strié de blanc par le reflet des façades qui l'entourent. Les bâtiments de l'ancien moulin, aujourd'hui désert et muet comme un château ensorcelé, se dressaient sur la rive droite de la seconde nappe d'eau, dans un singulier désordre d'escaliers, de terrasses, de pignons et de tourelles. La Belle au Bois dormant trouverait là une résidence faite à souhait pour y bercer ses rêves, au bruit de la cascade par quoi la fontaine termine brusquement sa propre somnolence.

Elle est large, haute, brillante cette chute de l'eau bleue, maintenant pressée, semble-t-il, d'échapper à l'ombreuse léthargie de sa venue au jour. Le saut libérateur accompli, l'onde de la fontaine forme un abondant ruisseau qui court en brillant parmi les herbes. Le soleil, cette fois, darde jusqu'à elle les flèches de ses rayons. Sous les rameaux des vergues, la nappe vert et argent du Lot s'aperçoit. Entre les vertigineuses quenouilles des peupliers, la berge opposée se montre. Elle monte vers le ciel comme une colline et porte à son sommet un clocher, ce clocher dont une chanson paysanne dit la légende :

« *Lo campano d'Aglan*
Es toumbado dans l'estan... »

La fontaine de Touzac est merveilleuse. Je l'ai dit ; je le répète avec plus de conviction que jamais. Sa beauté naturelle était insigne. Ce joyau du Quercy doit à la dilection d'une grande artiste d'être plus précieux encore. Son incomparable saphir brille d'un plus parfait éclat dans l'harmonieux écrin qui l'isole et le préserve de toute injure. Et le beau cygne, que nous revoyons en passant, semble exalter l'enchantement paisible de cette retraite par l'éclat de son plumage et par la grâce de sa promenade silencieuse...

Eug. GRANGIÉ.

Le billet de faveur.

C'est une anecdote racontée par le satirique berlinois Ulk :

Un artiste de music-hall demandait un jour au vieux Baron, directeur du Wintergarten, un bilet de faveur.

— C'est un principe, répondit Baron : je ne donne jamais de billets de faveur.

— Mais, fit l'autre, je suis sans engagement depuis des mois et je n'ai vraiment pas d'argent.

Alors Baron, fouillant dans son gousset :

— Voici un mark. Allez prendre une place.

— Merci mille fois, mon cher directeur, dit l'artiste avec un sourire radieux. Mais, s'il me faut payer, j'aime encore mieux aller à l'Apollo : les programmes sont meilleurs, Bonsoir !...

Bonne classification.

Classe des petits. — Le maître demande :

— Comment s'appellent, dans l'ordre, les jours de la semaine ?

Un gosse haut comme trois pommes lève le doigt et répond :

— Avant-hier, hier, aujourd'hui, demain, après-demain, après-après-demain.

En classe !

M. l'inspecteur primaire d'un département du Centre est en tournée. Les enfants ont été prévenus qu'un monsieur important allait venir se rendre compte des progrès qu'ils avaient faits. Il y a un peu d'émotion dans l'air. Enfin, le voilà, visage débonnaire, pince-nez, tout de noir vêtu.

Dans la classe des petites filles, M. l'inspecteur assiste en spectateur à une leçon d'arithmétique.

Une question fort simple est posée par la maîtresse à la meilleure élève :

— Si du chiffre 9, je soustrais 8, que reste-t-il ?

La gosse rougit, bafouille, et ne sait que répondre.

Alors, l'inspecteur, bon prince, lève l'index et lui fait signe de l'unité.

Mais, du fond de la salle, une voix s'élève, très claire :

— Moiselle, moiselle, le monsieur qui demande à aller aux cabinets !

Un progrès.

— Eh bien - dit M. X... à M. Y...., êtes-vous satisfait des progrès de votre fils ?

Et M Y... :

— Assez. Il y a trois ans, il portait encore mes vieux complets. A présent, c'est moi qui porte les siens...

LE LISEUR.

Chronique du Lot

PRIX DU BLE

Nous avons déjà protesté contre les véritables comédies qui se jouent, dans plusieurs centres agricoles de France, sous le nom de « réunions commerciales ». Il s'agit des réunions qui ont lieu à Tours (le 10 août), à Orléans (le 24 août), au Mans (le 28 août), à Dijon, à Lille, à Moulins, à Nancy, à Besançon, etc...

Ces réunions, dont le principe est excellent, devraient mettre en contact producteurs et négociants. Des impressions recueillies, des discussions poursuivies, devraient se dégager des cours conformes aux transactions réalisées entre producteurs et commerçants, entre vendeurs et acheteurs.

Malheureusement, depuis quelques années, les réunions commerciales sont devenues surtout des foires à « *bobards* ». C'est là qu'on lance, avec le *concours des correspondants de la grande presse*, la nouvelle de « *rendements inespérés* », de « *récoltes-records* ». C'est là qu'on prépare les *fausses nouvelles*, les *statistiques mensongères* qui permettront d'affoler les cultivateurs et d'obtenir leur récolte à vil prix.

Il faut bien dire que les cultivateurs, instruits par l'expérience, à leurs propres dépens, se laissent moins facilement abuser.

Ils viennent plutôt moins nombreux. Ils sont plus réservés et les boniments des acheteurs se heurtent à un scepticisme réfléchi.

Aussi, les transactions sont de moins en moins nombreuses. Elles portent surtout sur des reventes. Les prix pratiqués, pour quelques lots insignifiants ne devraient pas donner lieu à des cotations véritables, dont les acheteurs se servent ensuite pour alarmer les cultivateurs.

Mais il y a mieux !...

Il arrive qu'en présence d'offres notoirement insuffisantes, *les vendeurs se dérobent complètement*. Et les organes commerciaux sont obligés de constater qu'il n'y *a pas eu de transactions*. Mais cela ne les empêche pas de fixer des « *cours nominaux* ».

Ces cours nominaux — est-il besoin de le dire ? — *sont toujours très bas*.

De telles pratiques sont condamnables.

Que dirait-on dans les milieux commerciaux, si les journaux agricoles indiquaient qu'à la réunion commerciale de Tours ou d'Orléans, il n'y a pas eu de transactions sur les blés, mais qu'il faut voir le cours nominal à 170 fr. ou à 180 ?

Quand on fixe des cours nominaux c'est-à-dire imaginaires, d'après les transactions qui n'existent pas, il n'y a peut-être pas lieu de se gêner !

*

Les orages successifs, les pluies intermittentes ont rendu difficiles les travaux de la moisson et la rentrée des récoltes dans certaines régions grosses productrices.

Les premiers battages indiquent presque partout des rendements inférieurs à ceux que l'on espérait. Les épis, dont l'apparence était satisfaisante, donnent des grains beaucoup moins nombreux qu'on ne l'imaginait à première vue.

Le poids à l'hectolitre varie de 60 à 80 kilos.

La moisson de 1931 provoque chez de nombreux cultivateurs, une sensible déception.

C'est une raison de plus pour *que les producteurs, soutenus par leurs groupements et les pouvoirs publics échelonnent leurs ventes afin de revaloriser et de stabiliser les cours du blé*. [De l'*Union Agricole*].

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée au titre des réserves à MM. Maury, Roques, Deltas, soldats du recrutement de Cahors ; à MM. Auriol, maréchal des logis, Arloud, Conduché, Duffaut, Rouch, Miramande, gendarmes à la 17e légion.

Bureau de bienfaisance

Une somme de 160 francs provenant des sommes trouvées non réclamées, a été versée par le Commissaire de police au Bureau de bienfaisance de Cahors.

Ponts et Chaussées

Un concours aura lieu pour l'emploi d'adjoint technique des Ponts et Chaussées le 18 janvier 1932.

La demande des candidats accompagnées des pièces règlementaires devront parvenir à l'Ingénieur en Chef du département avant le 7 novembre 1931, terme de rigueur.

Pous tous renseignements s'adresser aux Ingénieurs d'Arrondissement en résidence à Cahors et Figeac ou au Ministère des Travaux publics, 244, Bd St-Germain, Paris, 7e (Direction du Personnel, 2e bureau).

Médaille de la Famille Française

En vue de la prochaine promotion de la Médaille de la « Famille Française » les mères de famille ayant élevé simultanément cinq enfants et plus, devront adresser, d'extrême urgence, leur demande au Maire de leur résidence.

Ces demandes devront parvenir avant le 20 septembre à la Mairie de chaque commune.

AUX VITICULTEURS DU LOT

Conseils importants pour la bonne vente de leurs vins

Quand les courtiers et négociants en vins achètent dans le Midi, dans les 4 départements gros producteurs, trois conditions principales interviennent dans le marché :

1° L'achat au degré,
2° Le bordereau,
3° Les arrhes ou l'acompte.

La première de ces conditions est à l'avantage de l'acheteur, qui ne paie à la livraison que d'après le degré accusé par le Malligan.

La deuxième et la troisième sont à l'avantage du vendeur, qui est assuré, ainsi, qu'on ne lui contestera pas le prix convenu, ni la date de la retiraison, et qui, avec les arrhes ou l'acompte, tient un gage.

Or, viticulteurs, mes amis, que voyons-nous depuis quelques années dans notre département du Lot

Nous voyons les acheteurs nous appliquer le système de l'achat, au degré ; on nous impose la première de ces conditions, mais voilà qui est d'importance, on oublie volontairement les deux autres.

Il faut que cette pratique condamnable cesse.

Refusons désormais de vendre au degré.

Nos vins si bien dénommés, vins « médecins », ne valent-ils pas la plupart de ceux de la Gironde ?

Achète-t-on au degré dans le Bordelais les vins de cru ?

N'oubliez pas que nos vins de Cahors sont classés, ont leur appellation d'origine et forment un cru.

Mais si, ne pouvant faire autrement, nous sommes amenés à vendre au degré, exigeons, dans ce cas, que les trois conditions principales dont il vient d'être parlé soient remplies.

Adrien LUGAN
Président du Syndicat de Défense

L'auto qui écrase et qui s'en va

De notre correspondant de Gourdon :

Gourdon. — L'exemple est assez rare des automobilistes qui, ayant provoqué un accident, s'efforcent d'échapper en vitesse aux responsabilités et laissent derrière eux leurs victimes attendre des secours qui viendront peut-être trop tard... Ces chauffeurs sont rares, mais il en existe encore.

Et mercredi dernier notre compatriote Paul Fontanel, le coureur gourdonnais bien connu, a eu affaire à l'un d'eux...

Paul Fontanel revenait à bicyclette de Brive où il était allé faire des achats. Il arrivait à la sortie du pont de Bramefond vers Gourdon quand il fut happé par une auto venant en sens inverse. Projeté sur le sol, Paul Fontanel put s'agripper au pare-brise de l'auto et y resté accroché jusqu'à ce que celle-ci, qui cherchait à fuir, s'arrêtât enfin.

Mais le chauffeur ne descendit pas de son siège, ne porta aucun secours au blessé et fila sans dire un mot... mais non sans qu'on ait pu voir et retenir son numéro !...

Heureusement pour Fontanel une autre auto arriva bientôt appartenant à M. Castagné, négociant à Souillac. Aidé par des témoins accourus, M. Castagnié put transporter le blessé à son domicile.

Le docteur appelé ne put se prononcer sur la gravité des blessures, Fontanel se plaignant beaucoup de douleurs internes.

Nous souhaitons vivement que des complications ne viennent pas aggraver son état qui est sérieux.

Et nous espérons que l'enquête ouverte permettra d'établir exactement les responsabilités de l'accident.

Compatriote

Notre jeune compatriote, M. René Chassaing, de Souillac, a été reçu au concours pour l'école professionnelle de Vierzon. Nos félicitations.

Grave accident

Un accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit au passage du train de Capdenac à Cahors. M. Roques, chauffeur de la machine fixe de la prise d'eau se rendit dans les sous-sols du château d'eau, souleva la trappe en fonte et descendit par l'échelle de fer.

Arrivé au niveau de la trappe, celle-ci, mal équilibrée, retomba sur la tête du chauffeur, qui fut pris comme à un piège entre le couvercle et les lèvres de l'ouverture.

A ses cris, le mécanicien du train accourut et porta secours au malheureux chauffeur. Il était temps, car il n'aurait pas pu se dégager tout seul.

Le blessé porte une large entaille et de nombreuses contusions au front. Il reçut des soins empressés de Mme Marquet, femme du chef de gare. On espère que l'accident n'aura pas de suites graves.

La destruction complète des Punaises

est obtenue instantanément avec le *Rozol*. Un seul badigeonnage avec cette composition scientifique nouvelle détruit séance tenante toutes les punaises et leurs œufs, sans rien tâcher. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. A Cahors, Pharmacie Orliac.

LE BON PROPHETE EST DE CHEZ NOUS

De notre correspondant de Salviac:

Il y a quelques jours, exactement le soir du 15 août, nous interrogions un de nos concitoyens, M. Arnaud Couderc, petit propriétaire de notre ville, bien connu dans la région par ses connaissances en météorologie.

M. Couderc nous déclara à cette époque que le beau temps ne pouvait revenir avant le 26 août et à ce sujet il nous donna des explications basées sur des observations faites lorsqu'il travaillait à la construction de la voie du chemin de fer Paris-Toulouse, dans la région de Gourdon-Cahors.

Nous tenons à noter cette remarque importante : Le beau temps est revenu exactement avec le 26 août.

Au moment où les abbés Gabriel de l'*Intransigeant* et Moreux du *Petit-Journal* et tutiquanti ont été le jouet des intempéries qui se sont succédées depuis le début de l'été, nous sommes heureux de faire connaître les pronostics de M. Couderc Arnaud de Salviac.

Ce dernier prédit un orage dans quelques jours et un beau temps jusqu'à la Toussaint.

L'avenir nous dira si notre concitoyen a vu juste.

Concert public

Jeudi soir, à 9 heures, notre excellente fanfare « l'Avenir Cadurcien » a donné sur le kiosque des Allées Fénelon, un beau concert.

Le temps était favorable, un nombreux public s'était rendu sur les Allées pour entendre le concert dont les divers morceaux portés au programme furent exécutés avec brio par les musiciens.

Les auditeurs applaudirent les musiciens, notamment les solistes, MM. Mercier, Rougier et Nègre.

Après le concert, l'Avenir Cadurcien voulut que la jeunesse eût une heure de plaisir.

Il joua les meilleures danses du répertoires, et il faut reconnaître qu'il fit plaisir aux couples qui prirent part à ce bal.

Nos félicitations aux musiciens de l'Avenir et à leur dévoué directeur, M. François Rivière.

Fête de La Barre

Nous rappelons que la fête de St-Barthelémy, faubourg Labarre, sera célébrée samedi soir 29, dimanche 30 et lundi 31 août.

Les Barrens ont tout organisé pour que la fête obtienne un beau succès.

Dimanche et lundi, il y aura foule de spectateurs et de danseurs dans le faubourg Labarre.

IL N'EST PAS PARTI IL NE PARTIRA PAS

Tous les Cadurciens se sont aperçus que cette campagne devait se retourner contre ceux qui l'avaient préparée. **ALEX** n'est pas parti, il est à Cahors, il est très content d'y être et il y reste. **ALEX** profite de cette occasion pour dire qu'il organise du **mardi 1er septembre au dimanche 6 septembre inclus,** une formidable vente réclame comme vous n'en avez jamais vue. Il s'y vendra des centaines de douzaines de chemises d'hommes au-dessous des prix coûtants, il y aura des chemises percale avec un col à 15 francs, il y aura aussi la dernière nouveauté sensationnelle qui fait fureur actuellement, la chemise en véritable toile avion avec fermeture éclair à curseur automatique inoxydable au prix de 32 francs et la même chemise, fermeture éclair, en splendide popeline anglaise aux prix de 35 francs. Chemise grand sport, dernière nouveauté au prix de 35 francs. La même, fermeture éclair, aux prix de 39 francs. On se battra pour acheter chez **ALEX,** 10, *rue du Maréchal-Foch, à Cahors, pendant toute cette réclame.*

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 22 au 29 août 1931

Naissances

Baffalie Suzanne, aux Ramonets.
Verdié Jean, Boulevard Gambetta, 55.
René André, rue Wilson.
Miquel Raymond, rue Wilson.
Houlié Emile, rue Wilson.
Séguéla Guy, rue Nationale.
Séguéla Christian, rue Nationale.
Eva, rue Wilson.
Labat Jane, rue Nationale, 33.

Décès

Zabo, soldat, 16e R. T. S., 22 ans, rue Wilson.
Humbert Charles, manœuvre, 52 ans, rue Lastié, 5.
Labro Marie-Louise, veuve Demap, 35 ans, rue Wilson.
Sarrut Marie, épouse Carrière, 61 ans, rue Lastié, 2.
Besse Bernard, 86 ans, rue Wilson.

Publications de mariage

Pernot Henri, menuisier à Courbevoie (Seine) et Berthoumieux Jane, institutrice à Cahors.
Roques Henri, Sergent mécanicien à Cazaux et Gineste Elise, robeuse à Cahors.

Mariages

Seilhan Jean, mécanicien à Cahors, et Tulle Geneviève, s. p., à Cahors.
Tourdès Daniel, employé P.-O. à Cahors, et Gayette Fernande, s. p., à Cahors.

Peugeot 5cv

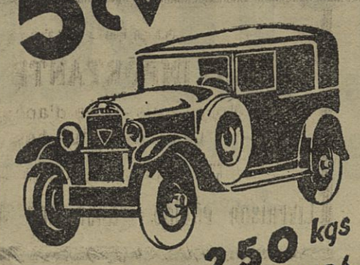

250 kgs utilitaires

10.900 Frs

CAHORS

LE GRAND JOUR !

30 août ! Jour attendu avec impatience par les nemrods du Lot. 30 août ! C'est l'ouverture de la chasse. Les fusils sont fourbis depuis 8 jours ; les cartouchières sont bien garnies. L'équipement a été nettoyé, remis à neuf.

Demain, dès les premières heures du jour, les Cadurciens à peine réveillés entendront des coups de feu. Ils ne seront pas surpris. Sur les côteaux, ils verront des... chasseurs.

Malheur au gibier. Pas de pitié pour lui. Chaque nemrod s'emploiera pour rapporter sa... pièce — ce que nous lui souhaitons du fond du cœur. — Dans tous les cas, nous conseillons aux pescofls impénitents de rester à leur place, sur les rives du Lot.

Il peut leur arriver la même bonne fortune qui est échue à un de leurs collègues.

En effet, un de nos confrères parisiens publie dans son numéro de vendredi le filet suivant :

« Comment un pêcheur prit un lièvre ».

« *Auch, 27 août.* — Un fait rare qui mérite d'être signalé, vient de se produire à Gimond (Gers). M. de Villefranche d'Atarac, qui *pêchait*, a cueilli avec son épuisette un lièvre qui poursuivi par la meute, avait sauté dans la rivière. »

Un fait, encore plus fort, ainsi que nous l'avons relaté à son époque, s'est produit près de Cahors. Nous le rappelons.

Un chasseur, sur le côteau, tire un lapin, qui, bien touché, va s'abattre aux pieds d'un pêcheur, installé sur la berge de Bégoux. Le pêcheur prend le lapin, plie les lignes et s'en va. Le chasseur descend le côteau pour retrouver le lapin. Trop tard.

Au même moment, il voit une superbe carpe qui passait presqu'à fleur d'eau. Il la tire, la tue et l'amène à bord.

Et l'on vit, le spectacle, en ville, d'un pêcheur muni de ses lignes, portant un lapin, et d'un chasseur montrant fusil à la bretelle, une superbe carpe !

Allons ! pas de galéjades, encore ! La chasse ne s'ouvre que dimanche. Nous en entendrons et en raconterons d'autres durant cette saison. Chasseurs, voici le 30 août ! A vos postes ! Soyez heureux. Il est vrai qu'il y a toujours du gibier chez les marchands de comestibles !

L. B.

Naissance

M. le chef d'escadron Houlié, commandant de gendarmerie à Cahors, vient d'être papa d'un gros garçon qui a été prénommé Paul. Nos compliments à M. le chef d'escadron Houlié et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Coups et blessures

Mme veuve Delrieu, 59 ans, ménagère au hameau de Jamblusse (commune de Saillac), venait de travailler dans un champ situé au lieu dit « Tessonnières », lorsqu'elle fut attaquée par une dame Loudes qui, sortant de derrière une haie, lui porta des coups de poing.

Mme Delrieu appela au secours ; Mme Loudes sauta dans un vigne, mais peu après, elle revint et la suivit jusque chez elle en l'invectivant.

Après un parcours de 200 mètres environ, elle frappa de nouveau la femme Delrieu qui fut accompagnée chez elle par une voisine.

Plainte a été portée à la gendarmerie pour coups et blessures par Mme Delrieu contre Mme Loudes. Mais celle-ci prétend qu'elle n'a fait que se défendre.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour débrouiller cette affaire.

La Cambriole

Dans la nuit de jeudi, des malfaiteurs ont forcé la serrure d'une vitrine-étalage qui est placée contre la devanture du magasin Conchon-Quinette, rue Clemenceau.

Les malfaiteurs se sont emparés de diverses fournitures. Le montant du vol s'élèverait à 200 francs environ.

La gendarmerie prévenue fait des recherches pour découvrir les cambrioleurs.

Heurtée par une auto

Mme Grimal, 58 ans, de Libos, se trouvant sur la route de Fumel n'aperçut pas une auto qui arrivait et traversa la route.

L'auto la heurta. Mais Mme Grimal eut la présence d'esprit de s'accrocher au pare-choc de la voiture et fut traînée pendant quelques mètres.

Elle tomba quand l'auto s'arrêta. Mme Grimal a été blessée à une jambe. Elle a été transportée à l'hôpital de Cahors où son état n'a pas paru grave.

Excès de vitesse

Procès-verbal a été dressé à un chauffeur d'auto pour excès de vitesse dans la traversée de la ville. Comme ce chauffeur est d'origine anglaise et rentrait dans son pays, il a payé la somme représentant le prix de l'amende.

En fuite

Un automobiliste qui, vendredi soir, traversait le Boulevard à toute vitesse refusa de s'arrêter au coup de sifflet de l'agent.

Mais les numéros de la voiture ont pu être relevés. Procès-verbal a été dressé et envoyé au Parquet.

Vandalisme

M. le directeur de la tuilerie de Puy-Blanc a porté plainte au Parquet pour acte de vandalisme. Des individus ont mélangé des corps durs à la terre molle servant à fabriquer les tuiles. Une enquête a été ordonnée pour trouver les coupables.

La Maraude

M. Bouyssou Célestin, cultivateur à Larroque-des-Arcs, propriétaire d'une maison située au lieu dit « Ferrali » se rendit dans cette maison où il n'était pas allé depuis 20 jours environ.

Quand il entra, il constata que des individus avaient pénétré dans la maison, après avoir cassé deux planches de la porte d'entrée, et qu'ils avaient enlevé une plaque de cheminée en fonte.

En outre, il remarqua que les voleurs avaient allumé du feu dans la maison.

M. Bouyssou a porté plainte à la gendarmerie de Cahors.

Un aquarium enlevé

M. Lestrade, pharmacien à Cahors, avait installé sur le mur de l'immeuble qu'il habite, près de la rue Bourseul, un aquarium contenant des poissons rouges.

Au cours d'une de ces dernières nuits, des... noctambules l'emportèrent.

M. Lestrade a porté plainte à la gendarmerie.

Voleur ou facétieux

Mercredi soir, M. L... avait placé sa bicyclette devant le restaurant Laroche. Lorsqu'il voulut la prendre, elle avait disparu.

M. L... crut à une plaisanterie de la part d'un ami. Mais depuis mercredi, il n'a pas eu de nouvelles de sa bicyclette.

Vol de pots de fleurs

Des individus ont enlevé 10 pots de fleurs qui se trouvaient dans le jardin de Mme Miquel, demeurant à Boissières. Ces pots ont été retrouvés entassés dans le fossé de la route. Plainte a été portée. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

La grande lutte entre la F. F. R. et et la F. F. R. A. ne facilite guère la prochaine saison sportive des clubs moyens qui désirent pratiquer le Rugby.

La doyenne des sociétés sportives de Cahors ne veut pas malgré cela, priver ses fervents amateurs des belles émotions sportives hebdomadaires. Aussi dédaignant la lutte écœurante de personnes qui semblent penser davantage à leur intérêt personnel qu'à celui du sport Français en général l'*Aviron Cadurcien* a décidé de faire quand même, sa saison annuelle.

Depuis plusieurs semaines, le Comité de Rugby a donc travaillé en silence, mais avec dévouement.

Aujourd'hui le calendrier s'annonce très intéressant, quoique commencé un peu tardivement, car beaucoup de clubs sont restés quelque temps dans l'expectative avant de prendre des engagements définitifs.

Parmi les équipes qui nous rendront sûrement visite, citons le C. O. P. O. de Périgueux, qui ouvrira la saison, le T. O. E. C .de Toulouse, Gaillac, Marengo, Foix, Sarlat, l'Union Sportive Montalbanaise pour ne citer que les meilleures. Des pourparlers sont en bonne voie de conclusion avec le S. A. Briviste, le Stade Ruthénois, Vierzon, Viviez, Décazeville.

Notons en passant que le Comité a l'intention de faire imprimer ce calendrier avant le commencement de la saison afin que tous les sportifs aient dans leur poche le programme des matches qui se dérouleront au Stade Lucien Desprats.

Enfin les équipes de l'A. C. participeront aux championnats des Pyrénées.

En ce qui concerne les joueurs, ceux qui sont connus recevront une letire les priant de se rendre au siège un jour prochain pour remplir les formalités nécessaires à la délivrance de leur licence pour l'Aviron Cadurcien.

Les joueurs que le Comité aurait oubliés et ceux qui encore inconnus de lui voudraient s'enrôler sous les couleurs de l'A. C. sont priés de considérer la présente information comme une pressante invitation à se joindre à leurs camarades.

Le meilleur accueil sera réservé à tous ceux qui entendent faire du sport pour le sport.

Le Comité.

A CAJARC

Foot-ball Association. — L'Union Sportive cajarcoise, désirant former son calendrier pour la saison de foot-ball association 1931-32, demande que les équipes de la région fassent connaître leurs dates libres à M. Guy Murat, secrétaire-adjoint de l'U. S. C.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 29 — DIMANCHE 30
(*Matinée et soirée*)

Sibérie, terre de douleur

Grand film sonore

Une réalisation poignante et humaine, interprétée par : Marcelle Albani, Wladimir Gardaroff, Willem Dieterlé.

Les 2 grands comiques

Doublepatte et Patachon

DANS

Deux millions de dollars

Les « **CHAUSSURES GEORGES** », 32, Boulevard Gambetta, à Cahors ne sont l'esclave d'aucune marque et peuvent par conséquent appliquer de meilleurs prix. Elles sont imbattables par leurs prix et leurs qualités.

Bientôt Grande Vente réclame annuelle

SUCCÈS COLOSSAL !

Nul produit ne connut jamais succès si rapide et si retentissant que le merveilleux coricide le Diable ! « Le Diable » enlève les cors en six jours, pour toujours. 3 fr. 95, Pharmacie Weinmann, à Epernay, et toutes pharmacies. Mais attention !... Exigez « Le Diable » à la Pharmacie Orliac à Cahors.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 30 août 1931 par la

Pharmacie GAYET
rue Clemenceau

Arrondissement de Cahors

Bélaye

Mérite agricole. — Dans la promotion verte, faite au Ministère de l'Agriculture, nous relevons le nom de notre compatriote, Armand Cagnac, qui vient d'être nommé Chevalier du Mérite Agricole. M. Cagnac, minotier à Latour, de Bélaye, possède un moulin qu'il a pourvu de tous les perfectionnements modernes, ce qui lui permet d'obtenir le maximum de rendements sous le rapport des qualité et quantité de bonne farine. Félicitations pour cette distinction honorifique.

Caillac

Mariages. — C'est le lundi, 23 août, qu'a été célébré le mariage de M. Charles Parra, le fils de M. Parra le sympathique boulanger de notre commune, avec Mlle Suzanne Carrière de Fumel. Nous adressons aux nouveaux époux nos vœux de bonheur et de prospérité.

— Nous sommes heureux d'apprendre aussi le prochain mariage de Mlle Reine Rigal, fille de M. Rigal, conseiller municipal de notre commune, avec M. Yvon Bès, de Parnac, pilote aviateur au camp de Bron (Rhône). La cérémonie aura lieu le samedi 29 août. Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Notre fête. — Le temps se met au beau, aussi les surprises de la dernière heure donneront une réjouissance inattendue à ceux qui voudront se déplacer à Caillac ce jour-là. Qu'on se le dise.

Cazals

Nécrologie. — Ces jours derniers ont eu lieu les obsèques de M. Brunet Marc, ancien forgeron, décédé à l'âge de 97 ans.

C'était le doyen de la commune.

Jusqu'à ces derniers temps, M. Brunet a joui d'une robuste santé, et il y a quelques mois à peine, il s'occupait utilement à la forge.

C'est une physionomie bien cazalaise, et bien sympathique qui disparaît.

Nous adressons à toute sa famille l'expression de nos bien sincères condoléances.

Floressas

Mérite agricole. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture du 17 août, la croix de chevalier du mérite agricole a été décernée à M. Elie Loussert, propriétaire à Marmont, adjoint au maire de Floressas.

Nous nous réjouissons que cette distinction ait été décernée à cet agriculteur émérite et nous lui adressons nos plus sincères et amicales félicitations. — D.

Montgesty

Chute. — Jeudi dernier, vers 13 h., Mme Gimbert, habitant Paris, en congé à Thédirac se rendait à bicyclette en visite chez des parents habitant le Mas de Laborie, lorsque à la sortie de notre commune elle fit une chute qui heureusement ne lui occasionna que quelques égratignures sans gravité.

Orniac

Nécrologie. — On annonce la mort de Mme Tournié, veuve de M. Tournié, ancien employé des contributions indirectes. Elle était âgée de 83 ans. A la famille, nous adressons nos condoléances.

Puy-l'Evêque

Nos hôtes. — M. le général Philippot, qui vient de faire campagne en Extrême-Orient, est arrivé ces jours derniers à Puy-l'Evêque, où il a élu domicile depuis quelques années et où il vient toujours avec plaisir se reposer des fatigues et des soucis de sa brillante carrière militaire.

Nous lui adressons nos souhaits de bienvenue.

Sérignac

Mérite agricole. — Nous relevons avec un vif plaisir sur la liste des nouveaux chevaliers du Mérite agricole le nom du sympathique propriétaire de Bourrel commune de Sérignac, M. Fabien Jargeau. Cette distinction ne pouvait être mieux placée. M. Jargeau est, en effet, un agriculteur émérite, soucieux d'apporter dans la tenue de sa propriété le plus d'améliorations exigées par le progrès agricole. Conseiller municipal depuis les élections générales de 1929, il a été réélu dernièrement sur la liste des gauches, à la suite de la dissolution du Conseil municipal avec un chiffre de voix notablement accru.

Nous sommes heureux, avec ses nombreux amis de lui adresser l'expression bien sincère de nos amicales félicitations. — L. D.

SOULAC-SUR-MER (Gironde)

Nouvel Hôtel de la Plage

Vue splendide sur l'Océan.
Confort moderne
Prix modérés et spéciaux pour familles en septembre
L. ROBIN, *propriétaire.* Tél. 11

Arrondissement de Figeac

Figeac

Médaille d'honneur. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Brouqui, chef de section à la Compagnie du P. O., à Figeac, vient de recevoir la médaille d'honneur des chemins de fer. M. Brouqui qui a 31 ans de services, ne compte que des sympathies dans notre commune. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Etat civil du 21 au 28 août. — Naissances. — Besse Colette-Marie et Besse Christiane-Anne, jumelles ; Saleille Henri.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Labro, place Champollion.

Un coup de fourche. — Au cours du déchargement d'un train de ballast dans le tunnel de Figeac, M. Palis, ouvrier de l'entreprise Grau et Mortera a reçu un coup de fourche à cailloux à la main gauche qui a occasionné une plaie transfixiante. Cette blessure entraînera une incapacité de travail de douze jours environ.

Bagnac

Cheval emballé. — M. Viguié, propriétaire, demeurant à Montredon, se rendait à la gare sur sa voiture où avaient pris place son fils et une parente, lorsqu'arrivé au lieu dit « l'Askanal » le cheval prit peur et s'emballa. M. Viguié, voulut l'arrêter et sauta sur la route. Mais il tomba. Le cheval, continuant sa course alla se jeter dans le fossé où furent précipités la parente et le fils de M. Viguié qui reçurent quelques contusions sans gravité.

Quant à M. Viguié, il fut blessé à la figure, aux mains et contusionné sur diverses parties du corps. Son état, toutefois, ne donne aucune inquiétude.

Cajarc

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Cajarc est convoqué pour le dimanche 29 août, à 21 h., heure légale.

Nous ne saurions trop engager les électeurs à y assister.

Livernon

Enregistrement. — M. Calmette receveur de l'enregistrement après un séjour de cinq ans parmi nous, vient de quitter Livernon, nommé rédacteur à la Direction d'Agen.

C'est un fonctionnaire affable et distingué qui emporte les sympathies de tous.

A son successeur, M. Caussanel, nous adressons une cordiale bienvenue.

Larnagol

Avis aux chasseurs

La Société de chasse de Larnagol, récemment réorganisée, rappelle aux chasseurs étrangers qu'il leur est interdit de chasser sur le territoire de la commune de Larnagol. Un garde assermenté fera, le cas échéant, rigoureusement respecter cette prohibition.

On informe les chasseurs que la chasse sera interdite dans la propriété Lalane et Courréjou, située à Quercy et Manas, Cne du Montat ; qu'un garde assermenté assurera le service.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

L'auto qui écrase et qui s'en va. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Dégagnac

Dans le P.-O. — M. Lagane, cantonnier à la 15e brigade, est nommé sous-chef de canton à la 16e brigade, en remplacement de M. Taurisson appelé à un autre emploi à la gare de Gaillac (Tarn).

La halte de Dégagnac étant située sur le parcours de la 16e brigade, et Mme Lagane étant « chef » de la halte, cette mutation est une récompense méritée, donnée par la Cie du P.-O. à ses deux excellents et dévoués agents.

Nous adressons à Mme et M. Lagane, toutes nos félicitations pour la faveur qui vient de leur être accordée.

Automobile suspendue dans le vide. — Dimanche, vers 15 heures, un automobiliste, venant de Millau (Aveyron) et allant à St-Cyprien (Dordogne), surpris par le dangereux virage du Pont-de-Régis que rien ne signale, s'y est mal engagé et l'automobile, qui a roulé dans le talus de la route, serait immanquablement tombée dans la rivière, si elle n'avait butée contre un noyer où elle est restée accrochée suspendue dans le vide.

Ce n'est qu'après plusieurs heures d'efforts que la voiture, soulevée par un fort palan et tirée par un gros camion, a pu être hissée sur la route.

Les dégâts, et c'est miracle ! sont purement matériels.

Huit jours avant, et à ce même endroit, un accident de moto s'est produit dans les mêmes conditions.

On est surpris que ce double virage en forme de z, avec dessous, le pont qui enjambe la rivière, ne soit pas signalé en aval et en amont du pont, par des panneaux indicateurs !

Salviac

Le Bon Prophète est de chez nous. — Lire à la « Chronique du Lot ».

St-Germain

Nécrologie. — Nous apprenons avec beaucoup de peine le décès de Mme veuve Verdier qui vient de s'éteindre prématurément après une courte maladie.

Mme Verdier laissera le souvenir sympathique d'une personne essentiellement honnête et dévouée pour les autres. Elle était la digne compagne de M. Verdier, qui pendant plus de trente ans, avec une haute conscience et un dévouement absolu dirigea l'école publique de St-Germain.

En cette cruelle circonstance, nous offrons à M. Paul Verdier, son fils, percepteur au Passage d'Agen et à tous les membres de sa famille nos bien respectueuses condoléances.

REMERCIEMENTS

Les familles BOUTAREL, LAGARRIGUE, TEYSSEDRE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Marie-Thérèse BOUTAREL

CAHORS-KINA

AUX VIEUX VINS DE CAHORS
APÉRITIF DE HAUT GOUT

17, RUE DES CAPUCINES, CAHORS

SI VOUS VOULEZ DÉGUSTER
des BONS VINS des COTES du LOT
Adressez-vous
HALLE aux VINS de CAHORS
Basile GRELET, Négociant-Propriétaire
EXPÉDITIONS (à prix réduits) pour Paris et la Province
VINS FINS - CHAMPAGNE & MOUSSEUX
TÉLÉPHONE No 218

GRAND ENTREPOT GÉNÉRAL
D'EAUX MINÉRALES
Toutes les Sources
Livraisons dans tout le Département
Basile GRELET, Entrepositaire, CAHORS

DÉPÊCHES

Paris, 30 h. 30.

Un naufragé a été recueilli

De Rome. — Le paquebot « Santa Maria » a recueilli près des îles Lipari un naufragé qui a déclaré que le voilier « Nuova Teresina » dont il était le commandant avait sombré au cours d'une violente tempête, entraînant l'équipage.

⁂

Inondations à Gand

De Gand. — Des inondations, dans la région de Gand, ont causé plusieurs millions de dégâts. L'eau recouvre 3.000 hectares. La récolte de lin est complètement perdue.

⁂

En Espagne

De Madrid. — La politique religieuse du Gouvernement continue à soulever de vifs incidents. 4.000 dames de Cadix, ont signé une protestation contre cette politique. Le Gouvernement reste résolu à faire voter la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

FABRIQUE DE MEUBLES **BOUZERAND & BERNÈS** 31, Rue Nationale, CAHORS

Maison fondée en 1828
LA PLUS IMPORTANTE - LA MIEUX ORGANISÉE
Notre puissance d'achat nous permet des prix beaucoup plus bas que partout ailleurs
Une visite dans nos Magasins vous édifiera
Livraison rapide franco par Auto-Camion - 7 Départements

Maison Spéciale pour la Vue
E. VIDAL opticien spécialiste
3, *rue du Maréchal-Foch, à Cahors*
Le plus grand choix en Lunetterie, Baromètres, thermos, Alcoomètres, Vinomètres, Jumelles de théâtre, Campagne et à Prismes.
Exécution parfaite des ordonnances de MM. les oculistes

LOCATION D'UN IMMEUBLE DOMANIAL

Il sera procédé, le 12 septembre 1931, à 15 heures, en l'hôtel de la Préfecture, à Cahors, à la location aux enchères publiques de la **maison éclusière de Mercuès** et de ses dépendances, consistant en magasin, grange et jardin de 12 ares.

Mise à prix : 480 francs par an

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau des Domaines ou à la Direction des Domaines à Cahors, rue Victor-Hugo, n° 3. Téléphone 227.

LOCATION D'UN IMMEUBLE DOMANIAL

Il sera procédé, le 11 septembre 1931, à 14 heures, à la mairie de Cajarc, à la location aux enchères publiques, en deux lots, de la **maison éclusière de Cajarc** et de certaines de ses dépendances.

1er lot : pré de 1.000 mètres carrés environ ;

2e lot : maison, jardin et pré de 2.000 mètres carrés environ.

Mise à prix de chaque lot : 325 fr. par an.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau des Domaines à Cajarc ou à la Direction des Domaines à Cahors, rue Victor-Hugo, n° 3. Téléphone 227.

CHASSEURS

Un fusil et des cartouches ne sont pas des objets ordinaires, dont l'achat est une chose sérieuse. Vous devez les acheter à un armurier professionnel.

M. BESSON, *à CAHORS*

Demandez et Consommez

LES GRANDS VINS DE GAILLAC : Château-Gayrard, Comte Ormoy (champagnisé) ; — *Haut-Salettes,* Exquis, 13° ; — *Super-Mosac,* Extra, 15°,
de l'Union Vinicole Coopérative du Gaillacois à Gaillac
GRANDS VINS de Bordeaux et Bourgogne,
de la Maison A. Delor et Cie à Bordeaux
GRANDS VINS DES COTES DU RHONE : St-Patrice, Clos-du-Pape, Château-du-Roi, Les Vallons Ensoleillés, etc...,
de la Maison Antonin Establet, fils, à Châteauneuf-du-Pape
GRANDS VINS DE CHAMPAGNE : Grand-Crémant, Grand-Impérial, Dry-Majesté,
de la Maison Veuve Morel et sés fils à Epernay
Jules BARDIN, représentant
23, rue Président-Wilson, CAHORS

ROBES — MANTEAUX
ET RIDEAUX D'ART
Mme Vve Madeleine Calès
ex-1re Haute Couture, Paris
S'adresser provisoirement : 6, rue Zola CAHORS

AVANT D'ACHETER UNE MACHINE A COUDRE OU A TRICOTER

Voyez les machines « **EXCELSIOR** », les plus renommées, *tous modèles aux meilleurs prix.* Pièces détachées pour toutes marques. Réparations, achat, vente, échange, reprise de vieilles machines.

Vente au comptant et à crédit

Exposition et magasin de vente, 1, *rue Clément-Marot, Cahors.*

LA BÊTE NOIRE DU MOTEUR EST LA CALAMINE DURE

La CALAMINE est le dépôt que forme l'huile en brûlant.

En réalité, toute huile produit de la calamine en plus ou moins grande quantité.

Il s'agit donc d'utiliser l'huile qui en forme le minimum et surtout qui forme de la **CALAMINE FLOCONNEUSE et non pas dure.**

La Calamine dure en effet, raye segments et pistons et encrasse le moteur.

La Calamine floconneuse est expulsée avec les gaz d'échappement et est par conséquent inoffensive.

SHELL NE PRODUIT PAS DE CALAMINE DURE.

Utilisez donc exclusivement :
L'HUILE POUR MOTEURS
SHELL
dont
CHAQUE GOUTTE COMPTE

BONNE OCCASION

Le SERVICE RAPIDE P. NOYER, effectuant un déménagement de *Limoges* à *Cahors,* le 10 septembre, prendrait chargement de l'aller à un prix intéressant.

CHASSEURS !

Une seule adresse pour vos Vêtements de chasse, pour vos Brodequins de chasse, pour vos véritables Sandales de chasse chez **LARRIVE Aîné,** Cahors.

La plus ancienne Maison de la Région

CHASSEURS !

Avoir le carnier rempli, c'est très bien..., mais avoir les pieds au sec est encore mieux. — Pour cela adressez-vous à la **CHAUSSURE CAMILLE,** 65, Boulevard Gambetta.

5 0/0 *aux mutilés*

Propriétaires, Négociants, marchands et revendeurs de futailles vous trouverez toujours aux meilleurs prix des **Barriques, demi-barriques, barils et demi-muids neufs,** ainsi que toutes futailles d'occasion, en parfait état, garanties toujours excellent goût à **La Grande tonnellerie BARREAU et FILS.**

MONTAUBAN

Mesdames,

La Maison POPOVITCH **vous réserve ses 8 années d'expérience** *dans* **l'Indéfrisable,** *ainsi que ses* **nouveaux appareils** *pour la* **Permanente** *et ses* **produits** *à base* **d'huile végétale,** *dosés* **selon** *la* **nature** *de* **vos cheveux.**

Permanente **Dolfar, Eugène, Record, Fuva et Gallia**

Indéfrisable GALLIA, tête entière, depuis 60 fr.

POPOVITCH, Coiffeur pour Dames
CAHORS

Tél. 170

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez.....
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes.....
adressez-vous à
G. BARON
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés
Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres instruments de précision
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

ECRITURES CHEZ SOI

pendant loisirs. Bons gains
B. FRANÇOIS, *Saint-POL (Pas-de-Calais)*

A VENDRE
UNE CUVE
CONTENANCE 14 BARRIQUES
En très bon état.
S'adresser, 1, rue Clément-Marot, Cahors

Agent exclusif pour la région
PHONOGRAPHE

CHAQUE MOIS
TOUS LES DISQUES NOUVEAUX
paraissent à Cahors le même jour qu'à Paris chez
P. FRANCÈS
36, Boulevard Gambetta 38,
Audition permanente
Vente à Crédit — Réparations, Echanges

GIBBS TOILETTE

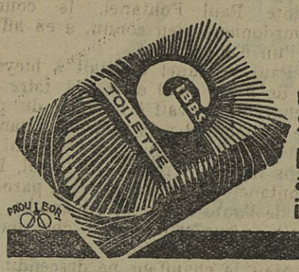

NE PROMET PAS LA LUNE...
...mais il tient ce qu'il promet :... c'est un savon qui "dure", tout en donnant une mousse abondante. Son action est bienfaisante pour la peau. Son odeur agréable...
il ne coûte que 2 francs.

406

LES ORGANISATIONS COMPTABLES GEORGES PARANT
Professeur Expert-Comptable
Membre de l'Enseignement technique
Agréé près des Tribunaux
EXPERTISES
CONTROLES
FISCALITÉ
LIVRES SPÉCIAUX
BUREAUX :
CAHORS, 1, rue du Portail-Alban. Tél. 224.
Aurillac, 18, av. de la République Tél. 219.
Rodez, 34, rue Béteille. Tél. 281.
Millau, Place de la Fraternité. Tél. 309.
Sarlat, 44, Avenue Thiers, Tél. 138

CABINET IMMOBILIER
1, rue Maréchal-Joffre, CAHORS
le plus anciennement créé
Jean DELLARD, Propriétaire
Toutes affaires immobilières et toutes transactions commerciales
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Correspondants toutes régions et tous pays

POUR PRESQUE RIEN

Vous aurez toujours l'heure juste chez vous en confiant le remontage de vos pendules à M. FABRE, horloger de la ville, 12, rue St-James, qui vous les entretiendra dans un état de marche à l'abri de tout reproche.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

ATTENTION
La Maison François PENET
13, rue Pélegry, CAHORS
prévient sa clientèle qu'elle vient de recevoir des stocks considérables de marchandises de toutes sortes : émail, fer blanc, fonte émaillée, couteaux, couverts de table de tous modèles.
Services de table et à café en porcelaine et en faïence, services de verre en cristal et demi-cristal, verreries pour limonadier et ordinaire. Balais, saloirs, pots à graisse, tuyaux en poterie et en grès, boisseaux pour cheminée, carreaux pour évier et autres articles de ménage.
Venez visiter nos magasins, vous y trouverez de tout à des prix défiant toute concurrence.
AMPOULES ÉLECTRIQUES

COMMERÇANTS DE L'ALIMENTATION
Les **Etablissements J. LEPELLETIER,** de Carentan (Manche), fournissent des **beurres d'Isigny,** 1er choix à des prix très avantageux.
Beurres frais en mottes et petits pains, pasteurisés et en conserves, en boîte sans sel et demi-sel, de longue conservation.
S'adresser à la **Maison** *ou à* **M. LAPARRA,** *à Parnac, Agent général pour le Lot.*

LA MAISON OU L'ON TROUVE
TOUT CE QUI

CONCERNE L'AMEUBLEMENT
chez **CAMBRAY, Fils,** 18, rue des Soubirous, CAHORS

PALAIS DES FETES
Du 2 au 9 Septembre inclus
CAÏN
Le triomphe du vrai cinéma sonore et parlant
Le film célèbre de Léon POIRIER
PALAIS DES FETES

L'explication est bien simple.

Chacun sait que le sang et le système nerveux sont les deux facteurs principaux de l'équilibre physique. Il est donc compréhensible que, lorsque la qualité du sang est altérée et l'intégrité du système nerveux compromise, l'état général de la santé en souffre. La sensation de lassitude, le manque d'appétit, les maux d'estomac, les digestions difficiles, les migraines, l'absence du sommeil sont, entre autres, des symptômes de l'appauvrissement du sang et de la dépression nerveuse. Et c'est ce qui explique que, contre ces malaises en apparence si différents, les Pilules Pink manifestent toujours une aussi puissante efficacité.

Mlle Carra,

(Cl. Eugène.)

Les Pilules Pink, en effet, accroissent très notablement la richesse du sang en globules rouges, en hémoglobine, en éléments vivifiants. Les Pilules Pink sont également, un incomparable tonique des nerfs; un stimulant extrêmement actif des différentes fonctions de l'organisme.

Mlle Carra, demeurant 5, rue de la Quarantaine, à Villefranche-sur-Saône (Rhône), reconnaît qu'elle doit aux Pilules Pink sa bonne santé actuelle :

« Je suis heureuse de reconnaître — écrit en effet Mlle Carra — que, grâce aux Pilules Pink, je suis aujourd'hui en parfaite santé. C'est à ce bon médicament que je dois d'avoir retrouvé mes forces et un excellent appétit. »

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

VENTE DIRECTE DU FABRICANT

ROUTE 225 F
COURSE 255 F
FABRICATION SUPÉRIEURE GARANTIES 5 ANS
MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS :
FUSILS HAMMERLESS 240 F. VOITURES D'ENFANTS 160 F
CARILLONS WESTMINSTER 325 F. MACHINES A COUDRE 515 F etc
GROS CATALOGUE GÉNÉRAL FRANCO SUR DEMANDE
MANUFACTURE DES CYCLES BALLIS
12, RUE DU ONZE-NOVEMBRE ST-ETIENNE

René DESJEUX

Asphalte et Pavage en bois

Maison fondée en 1842

Garantit l'étanchéité des terrasses

Nombreuses références

Pour tous renseignements, s'adresser à M. **Maurice Bessou**, 5, rue Clément-Marot à Cahors.

Etude de Me Georges FONTANGES, Docteur en Droit, Avoué près le tribunal civil de Figeac y demeurant, 18, quai Legendre (Successeur de son père)

VENTE SUR LICITATION

de divers immeubles situés sur la commune de Gorses (Lot)

Adjudication fixée au DIX HUIT SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-UN, à QUATORZE HEURES au Palais de Justice sis à Figeac, Boulevard Président Wilson, par devant M. Dupuy, juge au siège, commis par jugement du quinze Juillet mil neuf cent trente-un.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le tribunal civil de Figeac, le quinze juillet mil neuf cent trente-un, enregistré et signifié,

Il sera procédé, le VENDREDI DIX-HUIT SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-UN à QUATORZE HEURES, au Palais de justice sis Boulevard Président-Wilson à Figeac, par devant Monsieur DUPUY, juge audit tribunal, commis à cet effet, à la vente sur licitation, aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés dépendant de la communauté d'acquêts ayant existé entre Madame Marie PRUN, veuve Géraud LHERM et ce dernier, en son vivant propriétaire cultivateur, demeurant au Puech, commune de Gorses, et de la succession dudit Monsieur Géraud LHERM et aussi de la succession de Monsieur Fabien ou Flavien LHERM, en son vivant demeurant à Gorses.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Madame Marie PRUN, veuve de Monsieur Géraud LHERM, demeurant et domiciliée rue de Montvalent à Saint-Céré (Lot), demanderesse ayant Maître FONTANGES pour avoué, d'une part ;

En présence de :

1° Mademoiselle Anastasie LHERM, en religion sœur Anastasie, Supérieure des Petites sœurs des malades, demeurant et domiciliée à Mouchard (Jura) ;

2° Madame Marie LHERM, sans profession, épouse de Monsieur Maxime LONGIN, demeurant et domiciliés ensemble à Saint-Vaury (Creuse) et ledit Monsieur Maxime LONGIN, le mari, pris tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de son épouse ;

3° Madame Léontine LHERM et Monsieur Georges LOUVART, tous deux mariés, demeurant ensemble, 14, rue Clauzel à Paris, 9e arrondissement, le mari pris tant en son nom personnel que pour la validité à l'égard de son épouse;

4° Mademoiselle Maria LHERM, en religion sœur Saint-Odon, Supérieure des Petites sœurs des malades, demeurant et domiciliée à Clairvaux (Jura) ;

5° Monsieur Henri LHERM, demeurant et domicilié à Paris, 9e arrondissement, 14, rue Clauzel.

Pris, tous les sus-nommés, en qualité d'héritiers mais sous bénéfice d'inventaire seulement de Monsieur Géraud LHERM et de Monsieur Fabien ou Flavien LHERM sus-nommés.

Défendeurs ayant tous Maître SERINDOU pour avoué, d'autre part.

DÉSIGNATION DES Immeubles mis en vente

LOT UNIQUE

Ce lot comprendra : Divers immeubles en nature de maison, sol, cour, jardin, pâtures et terres sis aux lieux dits « Puech », « Pech Lagarde » et « Combecave », commune de Gorses, paraissant portés au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 184 p., 184 p., 184 p., 202, 234, 272, 204 et 205, section B, pour une contenance de quatre vingt-sept ares trente centiares environ et pour un revenu matriciel de trente-huit francs trente centimes.

La mise à prix de ce lot sera de deux mille fr., ci ..... 2.000 fr.

Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur la commune de Gorses (Lot), ils seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver sur les lotissements et mise à prix ci-dessus indiqués.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par Maître FONTANGES, avoué, a été déposé au greffe du tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication par l'adjudicataire.

Au cas de surenchère du sixième, les frais de première enchère, de surenchère du sixième, de poursuite de surenchère et les frais de toute nature pour parvenir à la revente sur surenchère, seront payés par l'adjudicataire en diminution du prix, à concurrence de la différence existant entre le premier prix d'adjudication et celui de l'adjudication à suite de surenchère et, au cas d'insuffisance, en sus du prix pour ce qui excèdera cette différence.

LOTISSEMENT ET MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en un seul lot composé de la manière indiquée ci-dessus et sur la mise à prix de deux mille fr., ci ..... 2.000 fr.

Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales sur les biens mis en vente, d'avoir à les requérir avant la transcription du procès-verbal d'adjudication ou, en cas de surenchère, du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé en l'étude à Figeac par l'avoué soussigné poursuivant la vente, le quatorze août mil neuf cent trente-un.

G. FONTANGES,
avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître FONTANGES, avoué poursuivant, demeurant à Figeac (Lot), quai Legendre, qui peut être chargé d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT

Etude de Me Georges FONTANGES, Docteur en Droit, Avoué près le tribunal civil de Figeac y demeurant, 18, quai Legendre (Successeur de son père)

VENTE SUR LICITATION

de divers immeubles situés sur la commune de Prendeignes (Lot)

Adjudication fixée au DIX-HUIT SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-UN à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice sis à Figeac, Boulevard President Wilson, par devant M. Dupuy juge au siège, commis par jugement du huit juillet mil neuf cent trente-un.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le tribunal civil de Figeac le huit juillet mil neuf cent trente et un, enregistré et signifié.

Il sera procédé le VENDREDI DIX-HUIT SEPTEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-UN à QUATORZE HEURES, au palais de justice sis Boulevard Président Wilson à Figeac, par devant M. DUPUY juge au dit tribunal, commis à cet effet, à la vente sur licitation aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession de Monsieur Jean-Louis dit Frédéric MOUNAL en son vivant cultivateur demeurant à Prendeignes (Lot).

Cette vente est poursuivie à la requête de :

1° M. Justin LASCROUX, propriétaire, demeurant et domicilié à Saint-Saury (Cantal);

2° Madame Marie LASCROUX, sans profession, veuve DESTAING, demeurant et domiciliée à la Salvetat, commune de Saint-Mamet (Cantal).

« Agissant tous deux en qualité d'héritiers, sous bénéfice d'inventaire seulement de M. Jean-Louis, dit Frédéric MOUNAL en son vivant cultivateur, demeurant à Prendeignes (Lot). »

Demandeurs ayant Maître FONTANGES pour avoué, d'une part ;

En présence de :

1° Madame Pauline GENOT, sans profession, veuve AULIAC, demeurant et domiciliée à Sabadel (Lot) « prise en qualité d'héritière mais sous bénéfice d'inventaire seulement dudit M. MOUNAL ».

Défenderesse ayant Maître FONTANGES pour avoué d'autre part ;

2° Madame Elise GENOT, sans profession et Monsieur DELRIEU, mariés, cultivateur demeurant et domiciliés ensemble au Mas de Gaillard, commune de Cardaillac (Lot) ;

3° Madame Céline GENOT, sans profession, épouse de M. Jean-Pierre NASTORG et ledit M. Jean-Pierre NASTORG demeurant et domiciliés ensemble, à Lacapelle-Marival (Lot) « pris, les époux GENOT-DELRIEU et les époux GENOT-NASTORG comme héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, dudit Jean-Louis dit Frédéric MOUNAL, sus-nommé ».

Autres défendeurs ayant Maître SERINDOU pour avoué, d'une dernière part.

DÉSIGNATION DES Immeubles mis en vente

LOTISSEMENT ET MISES A PRIX

Le premier lot comprendra : Maison, terres et châtaigneraie sises au lieu dit de la Vente-Haute, commune de Prendeignes, paraissant portées au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 954-951-950 et 954 section C pour une contenance de soixante-dix-sept ares, soixante-dix centiares environ.

La mise à prix de ce lot sera de mille francs, ci : **1.000 fr.**

Le deuxième lot comprendra : Châtaigneraie sise au lieu dit le Gibertet, commune de Prendeignes, paraissant portée au plan cadastral de ladite commune sous le n° 336 p. de la section C, pour une contenance de un hectare quarante ares, quatre-vingt-quinze centiares.

La mise à prix de ce lot sera de mille francs, ci : **1.000 fr.**

Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur la commune de Prendeignes (Lot). Ils seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver sur les lotissements et mises à prix ci-dessus indiqués.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par Maître FONTANGES, avoué, a été déposé au greffe du tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudicataire du plus fort lot.

Au cas de surenchère du sixième, les frais de première enchère, de surenchère du sixième, de poursuite de surenchère et les frais de toute nature pour parvenir à la revente sur surenchère, seront payés par les adjudicataires en diminution du prix, à concurrence de la différence existant entre le premier prix d'adjudication et celui de l'adjudication à suite de surenchère et, au cas d'insuffisance, en sus du prix pour ce qui excédera cette différence.

LOTISSEMENT ET MISES A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés seront mis en vente en deux lots composés de la manière indiquée ci-dessus et sur les mises à prix ci- après, savoir :

Le premier lot de mille francs, ci : 1.000 fr.

Le deuxième lot de mille fr., ci : 1.000 fr.

Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales sur les biens mis en vente, d'avoir à les requérir avant la transcription du procès-verbal d'adjudication ou, en cas de surenchère, du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé en l'étude à Figeac par l'avoué soussigné poursuivant la vente, le quatorze août mil neuf cent trente-un

G. FONTANGES,
avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à Maître FONTANGES, avoué poursuivant, demeurant à Figeac (Lot), quai Legendre, qui peut être chargé d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

VIRUS NAUGE
en ampoule
Détruit Rats et Souris.
Pharmacie LESTRADE
CAHORS

FOURRURES
ROBES -:- MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

EUGÈNE GRANGIÉ
Cahors-en-Quercy
(avec dessins de Mlle Alice Millochau)
1 vol. Prix..... 6 fr.
En vente : **A CAHORS**
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE MEYZENC
P. FRANCÈS, *Successeur*

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Eté 1931

Facilités offertes aux touristes effectuant des circuits automobiles

En vue de développer le tourisme dans les régions desservies par des services réguliers d'auto-cars, la Compagnie d'Orléans a décidé d'accorder aux porteurs de billets aller et retour du Tarif spécial intérieur V. n° 2 et commun V. n° 102, ou de billets aller et retour pour familles nombreuses et réformés de guerre (annexe commune aux tarifs généraux de G. V. et aux tarifs spéciaux V. n° 1, V. n° 101 (titre 1) et V. n° 2-102), *délivrés au départ des gares de son Réseau* (1) à destination de la gare de rattachement de ces circuits, *une validité supplémentaire gratuite d'un jour par circuit effectué.*

Cette validité supplémentaire est portée à 8 jours pour les circuits de la Route de Bretagne et de Rocamadour-Gorges du Tarn, à 5 jours pour celui de la Route des Monts d'Auvergne et à 3 jours pour les circuits de deux journées au départ de Rocamadour et de Capdenac et Figeac et pour le service Quimper-Brest.

Les gares points de départ des circuits sont les suivantes : Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Pornichet, La Baule-Escoublac, Le Pouliguen, Vannes, Quiberon (pour le Palais Belle-Ile et la Route de Bretagne), Lorient, Quimper, Argenton-sur-Creuse, Limoges-Bénédictins, Bordeaux, Périgueux, Les Eyzies, Brive, Rocamadour, Figeac, Capdenac, La Bourboule, Le Mont-Dore, Montluçon et Néris-les-Bains.

La prolongation sera accordée, par la gare point de départ du circuit, sur production d'une attestation de l'entreprise de transport, au voyageur qui aura effectué le circuit.

Ces dispositions sont applicables pendant la durée du fonctionnement des circuits.

(1) Sauf Paris, en ce qui concerne les circuits au départ d'Orléans, Blois, Tours, Saumur et Angers soumis à un régime particulier.

La route des Monts d'Auvergne en autocar au départ de ROCAMADOUR (Lot)

(*du 6 juillet au 14 septembre* 1931)

Départ de Rocamadour-Gare tous les lundis en juillet et septembre, tous les lundis et vendredis en août.

1er jour. — Rocamadour-Gare (dép. 8 h. 15), Martel, Turenne, Brive, Tulle, Gimel, Egletons (déjeuner), St-Angel, Bort, Tauves, La Bourboule (coucher) ;

2e jour. — La Bourboule (dép. 8 h. 45), le Mont-Dore, Murols, Besse, Condat (déjeuner), Ségur, Murat, Le Lioran, Vic-sur-Cère, Aurillac (coucher) ;

3e jour. — Aurillac (départ 8 h. 30), Salers, Pleaux, St-Privat (déjeuner), Ruines de Merle, Argentat, Beaulieu, Bretenoux, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 350 fr.

(Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles).

Pour renseignements et billets, s'adresser aux Agences de la Cie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail ou à la Maison du Tourisme, 53, avenue George-V, à Paris ; à la Société des Autocars Rocamadour-Padirac, à Rocamadour (Lot).

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

L'AMERIQUE DU SUD Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies *Sud-Atlantique* et *Chargeurs-Réunis*, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixé pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Feuilleton du « Journal du Lot » 38

PAR PEUR DE L'AMOUR

ou UN MARIAGE SECRET

par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

XVI

FIANÇAILLES SECRÈTES

Il était si heureux et paraissait si fier et si tendre que Béatrix se calma peu à peu.

— Dans deux ans, jour pour jour, le 21 juillet, je reviendrai chercher mon trésor, dit-il, et malheur à qui voudrait me le disputer !

Béatrix l'écoutait en souriant. Après tout elle n'avait aucune perspective d'avenir valant celle qu'il lui offrait...

Pourtant la pensée de sa mère mit une ombre sur son front.

— J'ai honte à penser, dit-elle, sincère, que j'ai fait mystère de nos rencontres à ma chère et jolie maman, mais elle a tant peur de l'amour pour nous !

— Toutes les mères ont peur de l'amour pour leur fille, dit-il, indulgent à l'injustice de cette mère envers l'amour, mais en ce cas, peut-être feriez-vous mieux de garder encore notre cher secret. Il sera toujours temps de lui en parler à mon retour.

— Croyez-vous ? dit Béatrix hésitante.

— Pour l'inquiéter avant l'heure ? dit-il. Dans deux ans, ma position sera encore meilleure, et elle ne pourra vous refuser à moi quand elle verra la force de mon amour pour vous.

Et comme Béatrix restait rêveuse, il demanda soudain inquiet :

— Si votre père revenait avant cette époque, Béatrix, si votre vie devenant plus brillante et plus gaie, me resteriez-vous fidèle ?

— Il est peu probable que mon père revienne avant vous...

— Pourtant s'il revenait ? Vous me resteriez fidèle ? demanda-t-il, suspendu à ses lèvres.

— Pourquoi non ? demanda-t-elle à son tour, trop ignorante de l'amour pour comprendre que son cœur restait libre dans cette grande tourmente de l'amour qui l'enveloppait et la grisait sans la conquérir.

— Ces deux années qui me sembleront si longues, passeront pourtant, dit-il, et je ne veux penser qu'au retour. Mais donnez-moi le plus possible de votre temps demain... mon dernier jour !

Béatrix avait promis et était remontée vivement vers la maison où elle se savait attendue.

Le lendemain Robert apportait un petit écrin de velours blanc, d'où Béatrix sortit avec un bonheur d'enfant une ravissante perle montée sur anneau de platine.

— Regardez la devise, ma belle fiancée, dit-il à la jeune fille, plus occupée du bijou que de sa véritable signification.

Alors Béatrix lut :

« La mort seule nous séparera ».

— Oh ! encore cet affreux mot que je hais ! dit-elle frissonnante.

Il sourit tendrement et calma sa frayeur rien qu'en lui demandant la permission de placer lui-même la bague à son doigt.

— Dans deux ans, répéta-t-il, après avoir longuement baisé la jolie main. Dans deux ans, je placerai à côté de cette bague le simple anneau d'or qui nous liera indissolublement à jamais !

— Elle est ravissante, dit Béatrix, pensant cette fois encore, plus au bijou qu'au symbole.

— Vous la porterez en souvenir de moi ? demanda-t-il.

— Tous les jours, promit-elle, regardant étinceler les feux que le soleil ajoutait à la couronne de diamants qui entouraient la belle perle opaline. Maman pensera qu'elle me vient de ma grand'mère et grand'mère que maman me l'a donnée, ou que je l'ai achetée. Personne n'y attachera d'importance.

De nouveau, Robert prit les deux petites mains et les emprisonna dans les siennes.

— Bien vrai, Béatrix adorée, vous ne m'oublierez pas ?

— Moi ? Non, fit Béatrix regardant toujours sa bague.

— Même si vous êtes appelée à vivre dans le monde ? Entourée de brillants jeunes hommes qui, tous, bien entendu, seront amoureux de vous ? insista-t-il avec une pointe d'angoisse.

Elle rit :

— Il n'y a pas apparence que cela arrive de si tôt !

A vrai dire, elle n'était pas très profondément émue. Pourtant elle ne devait pas oublier cette soirée. Si fière et hautaine qu'elle fût, à l'ordinaire de la vie, l'amour ardent du jeune homme, la tristesse sincère qu'il éprouvait à la quitter la troublaient. Elle éprouvait une sorte d'angoisse. Peut-être était-ce seulement à cause de l'heure troublante du crépuscule et parce que le soleil, en se couchant là-bas, dans un océan de lumière et de splendeur, annonçait la fin du jour et la mort momentanée des choses... ou bien parce que quelques nuages mettaient un voile de sang sur le ciel et que, dans le silence majestueux du soir, les vagues étaient plus bruyantes, comme pressées d'achever leur tâche quotidienne pour retourner là-bas vers les mondes inconnus... ou encore parce que la nuit lentement s'avançait, rampant et menaçant, plus inquiétante que jamais en son mystère ? Béatrix sentait confusément toutes ces choses, elle se leva.

— Il faut que je rentre maintenant, dit-elle, maman s'inquiéterait. Le matin nous avons toute liberté, mais nous sortons rarement seules à cette heure-ci.

— Déjà !

Des larmes brillaient dans les yeux sombres du jeune Espagnol qui l'enveloppaient d'une dernière caresse.

— Une fois encore, jurez-moi d'être ma femme, Béatrix, supplia-t-il, et de m'être fidèle. Si vous deviez m'oublier pour un autre, je crois que...

— Que feriez-vous, demanda-t-elle curieuse et coquette instinctivement.

— Je crois que je me tuerais, ou vous tuerais. Peut-être nous deux ! dit-il, avec toute la fougue irréfléchie de son tempérament méridional.

Mais très vite il reprit possession de soi :

— Vous me faites dire des choses monstrueuses ! dit-il, et qui ne peuvent pas être... Le soleil tombera du ciel et la mer se dessèchera avant que j'en arrive à pouvoir penser que vous n'êtes pas franchise et loyauté autant que charme et beauté !

Dites-moi vite le mot que j'attends, ajouta-t-il, contenant avec peine l'émotion poignante, pour lui, de cet adieu, dites-moi : « Je vous aime » et je partirai sans me retourner, emportant ces mots comme un charme, comme un phare qui éclaira pour moi ces deux sombres années à venir.

Une sorte de sanglot échappait à ses lèvres en disant les derniers mots et Béatrix profondément émue cette fois par contagion répéta docilement :

— Je vous aime !

Elle avait un peu baissé les yeux en disant ces mots. Quand elle les releva il était parti.

— Parti !

Le roman de ces quelques semaines avait pris fin. Elle retournait à la monotonie dont elle avait pu se distraire durant quelques jours. Plus jamais personne ne lui dirait les mots qui flattent et qui émeuvent, plus jamais la chanson d'amour ne se mêlerait, pour elle, aux confidences de la mer et du vent. Plus jamais on ne lui parlerait des mondes inconnus où fleurissent ces fleurs qui tuent, où les perles naissent dans les coquillages, où les rochers sont du corail et où les femmes portent des noms de fleurs...

Elle remonta lentement vers la maison sentant que la vie ordinaire lui serait plus pénible encore qu'auparavant... Mais avant d'avoir atteint la fin de la longue avenue qui conduisit à la villa, un sentiment de confusion soudaine s'empara d'elle. Il lui vint une sorte de remords en pensant à ce qu'elle avait osé et au mystère qu'elle avait mis dans sa vie.

Pourquoi ce mystère envers tous ceux qui, là-haut, l'aimaient si tendrement ?

Un voile se déchirait en elle, la dévoilant à elle-même, telle qu'elle était en réalité, et telle qu'elle avait été sous le philtre d'amour que, nouvelle Yseult, elle avait bu en écoutant les paroles d'amour.

(*A suivre.*)